

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 04 mars 2022

Le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est accessible.

Depuis le 8 février dernier, les chasseurs détenteurs d'armes peuvent créer leur compte dans le SIA pour vérifier que leurs armes y sont bien enregistrées. Ils devront avoir effectué cette démarche avant le 1^{er} juillet 2023 pour continuer à être autorisés à détenir leurs armes.

Pour créer son compte personnel dans le SIA, le détenteur doit se connecter à : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>, espace « détenteur ».

Un guide détaillé est disponible sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Armes/Lenouveau-systeme-d-information-sur-les-armes-SIA-est-accessible-aux-detenteurs-d-armes>. A noter qu'un numéro d'identifiant a été attribué par l'armurier pour toutes les acquisitions faites depuis le 1^{er} janvier 2021,

En cas de difficulté liée l'utilisation de l'informatique ou d'Internet, le détenteur peut s'adresser à la fédération départementale de chasse, à un armurier, aux Espaces France Services.

La préfecture a également mis en place des permanences :

- **accueil physique le lundi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous.** Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone 04.92.36.72.00 ou directement sur la page d'accueil du site Internet <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/>.

- **accueil téléphonique le jeudi de 14h00 à 16h00 au 04.92.36.72.00**

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex